

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis n° 02-2026

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission était composée de :

- Mme Catherine Mürset, présidente et rapporteur
- Mme Jeanne Delapraz
- Mme Sonia Nour
- M. Jean-Paul Neyroud

M. Christian Rattaz était excusé.

La commission s'est réunie le 30 mars à 20h, en présence de M. Didier Siegfried, délégué municipal et de M. Joël Humbert-Droz, technicien au BTI.

Objet du préavis :

Rue du Village – Demande de crédit pour le remplacement de la couche de roulement colorée et réfection des collecteurs des eaux claires et usées.

Situation actuelle :

L'état du revêtement bitumineux coloré de la rue du Village datant de 2007 s'est fortement dégradé ces 2 dernières années et devient dangereux pour les usagers. Une réfection de la chaussée devient urgente.

Etudes de la Commission :

Route :

Il n'y a pas d'affaissement de la chaussée, c'est un problème de revêtement, qui s'est avéré beaucoup moins solide qu'un revêtement standard.

L'entreprise va raboter les 4 cm d'enrobé coloré et le remplacer par du bitumineux standard noir. Uniquement le revêtement central sera refait, pas les pavés des deux côtés de la route qui sont en bon état.

Canalisations :

Les techniciens ont contrôlé l'état des canalisations qui, à certains endroits sont poreuses et présentent des fissures. Ces canalisations, environ 160 mètres vont être gainées, ce qui les consolidera. Les gaines sont comme une chaussette que l'on introduit dans la canalisation et évite de devoir faire des fouilles. Le gainage réduit le diamètre des canalisations de 4 mm mais cette réduction ne pose pas de problème, par contre les fournitures de gaines sont plus chères.

Planning :

Avril : adoption du préavis

Mai : début des travaux souhaité mais dépendant de la disponibilité des entreprises.

Rabotage de la chaussée et repose de la nouvelle couche (durée de vie d'au moins 40 ans), environ 1 à 2 semaines

Gainage des canalisations, 1 semaine.

Durée des travaux :

Environ 1 mois suivant les aléas de la météo.

Un tout ménage sera distribué aux entreprises et habitants riverains pour signaler les travaux qui devraient être terminés pour la fête au village le 13 juin.

Avis de la commission :

Après les explications très complètes de MM. Siegfried et Humbert-Droz, la commission est convaincue que ces travaux sont plus que nécessaires.

Conclusion :

En conclusion, la commission, à l'unanimité des membres présents, vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter les conclusions du préavis municipal.

Le président et rapporteur



Catherine Mürset

Un commissaire



Jeanne Delapraz

Corseaux, le 4 avril 2026